

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
Au Cyclo Club Mayennais (CCM)
A compléter par l'adhérent et à conserver par le club



- Renouvellement
 Première adhésion (**Le CMNCI* est obligatoire sauf pour la formule Vélo Balade**)
*CMNCI : Certificat médical de non contre-indication

Nom Prénom N° de licence
Date de naissance (jj/mm/aaaa) Adresse
 Code postal Ville
☎ ✉

FORMULES DE LICENCES

- Vélo Balade (sans CMNCI) Vélo Rando (CMNCI Cyclotourisme) Vélo Sport (CMNCI cyclisme en Compétition)

CATEGORIES	OPTIONS ASSURANCES	
	PETIT BRAQUET	GRAND BRAQUET
ADULTE	<input type="checkbox"/> 52,00 € (1)	<input type="checkbox"/> 100,00 € (1)
JEUNE – 18 ANS	Offert par CODEP et CCM Gratuit <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 48,00 € (1)
JEUNE de 18 à 25 ANS	<input type="checkbox"/> 30,00 € (1)	<input type="checkbox"/> 78,00 € (1)
2 ^{ème} ADULTE	<input type="checkbox"/> 37,00 € (1)	<input type="checkbox"/> 85,00 € (1)
ABONNEMENT REVUE	25,00 € <input type="checkbox"/>	

cocher la case que vous avez choisie

(1) + 10 € pour renouvellement à compter du 1^{er} février 2019

CONSTITUTION DU DOSSIER D'ADHÉSION AU CLUB

- Le présent bulletin d'inscription signé
- La notice d'assurance «Allianz» daté et signée
- Un chèque à l'ordre du cyclo club Mayennais correspondant aux options choisies
- Un certificat médical de - de 12 mois (cyclotourisme ou cyclisme en compétition). Pour les adhérents ayant choisi la licence Vélo Rando en 2018 et qui souhaitent maintenir cette option en 2019, votre certificat médical est valable 5 ans, selon son année de délivrance, ne pas oublier de cocher la case « J'atteste sur l'honneur....). Pour les nouveaux licenciés ou pour ceux qui désirent une licence « Vélo Sport », le certificat médical est obligatoire.

EN ADHÉRENT AU CYCLO CLUB Mayennais

- Je m'engage à respecter scrupuleusement le Code de la route
- Je m'engage à respecter les consignes écrites et verbales des organisateurs de sorties hebdomadaires du CCM ou de manifestations de cyclotourisme

- Je fournis un certificat médical de - de 12 mois (cyclotourisme ou cyclisme en compétition).
Ou
 J'atteste sur l'honneur avoir renseigné le questionnaire de santé (QS-SPORT Cerfa N°15699*01) qui m'a été remis par mon club.
J'atteste sur l'honneur avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire de santé et je reconnais expressément que les réponses apportées relèvent de ma responsabilité exclusive.

Fait le Signature obligatoire :

Dossier complet et uniquement complet à remettre le jour de l'Assemblée Générale et lors de 2 permanences, les 5 et 26 janvier 2019. Le chargé des licences Christian Sevin les assurera au Grand Bi.